



Brazzaville, Pointe Noire, le 13 avril 2016

Sortir de la crise post-électorale : cesser les violences et dialoguer

La Campagne Tournons la Page (TLP) – Congo est profondément préoccupée par la violence des opérations menées par les forces armées à Brazzaville et dans le Département du Pool. Elle s'étonne également du délai extrêmement court avec lequel la Cour Constitutionnelle a examiné l'ensemble des procès-verbaux et autres documents électoraux nécessaires pour permettre à ses membres de proclamer les résultats définitifs de l'élection présidentielle selon le droit et en toute indépendance.

De la situation d'urgence dans le Pool

Les conditions dans lesquelles les résultats du premier tour à l'élection présidentielle ont été confirmés par la Cour Constitutionnelle le lundi 4 avril 2016 continuent de jeter le discrédit sur un processus électoral marqué par de nombreuses irrégularités. Proclamés dans un contexte tendu et chaotique, et alors que des milliers de personnes fuyaient leurs habitations à Brazzaville, ces résultats sont dans l'ensemble peu acceptés par la population. L'incrédulité des citoyens illustre leur méfiance à l'égard des institutions, et entame largement la légitimité du candidat déclaré vainqueur.

TLP – Congo s'interroge, en outre, sur la nécessité d'utiliser un armement lourd (obus largués par hélicoptères de combat sur des villages du Pool habités par des civils) dans une intervention présentée comme une opération « de police », visant à poursuivre les personnes présumées responsables des violences survenues à Brazzaville dans la nuit du 3 au 4 avril. En outre, la rapidité avec laquelle l'enquête qui semble avoir déclenché cette intervention a été menée, suscite certaines interrogations. Une fois de plus, une grande opacité règne autour de cette situation, que le gouvernement n'a commencé à commenter que plus de quarante-huit heures après les premiers témoignages faisant état d'attaques par l'armée. Aucun bilan humain n'est pour l'instant disponible s'agissant des opérations menées dans le Pool, alors qu'il est fort probable que ces techniques de guerre aient causé un nombre important de victimes civiles et innocentes.

Dans l'ensemble, le déploiement à grande échelle de l'armée à Brazzaville et à Pointe Noire témoigne d'un environnement oppressant, et s'apparente à une volonté d'intimider la population, qui aspire pourtant à la paix. TLP - Congo s'interroge ainsi sur la nécessité d'un tel dispositif, et dans le contexte économique difficile actuel, sur son coût, probablement très important. La militarisation de la situation ne fait que renforcer la psychose au sein des populations, déjà soumises à une violence d'Etat perpétuelle. Après trois semaines de présence militaire sur le terrain, certaines allégations font déjà craindre de graves violations des droits de l'homme, notamment des cas de racket (argent, téléphones) et de violences sexuelles sur des jeunes filles.

TLP – Congo a, depuis plusieurs mois maintenant, observé le développement d'un contexte répressif et peu propice à une élection véritablement libre et transparente, et **émet ainsi de sérieux doutes quant à la crédibilité des résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 proclamés et confirmés ce lundi 4 avril par la Cour Constitutionnelle.**

Du processus électoral

TLP - Congo avait déjà mis en avant, lors du débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, l'importance de la gouvernance électorale pour garantir la crédibilité d'un scrutin. Or, les modifications apportées à la loi électorale en janvier n'ont pas été de nature à répondre à ces inquiétudes. S'il convient de saluer l'avancée que représente l'utilisation du bulletin unique, la révision des listes électorales entre le 25 janvier et le 25 février 2016 a été insuffisante pour rendre le fichier électoral crédible. Une refonte totale de ce fichier demeure indispensable.

D'autre part, l'anticipation de la date de l'élection présidentielle, laissant moins de trois mois de préparation aux acteurs politiques, et aux administrations concernées pour organiser le scrutin, a participé au développement d'un environnement opaque et d'urgence permanente. Imposant un calendrier, et dans un flou juridique régnant depuis la promulgation de la nouvelle Constitution, **le gouvernement n'a pas fait l'effort d'obtenir un minimum de consensus sur l'organisation même des élections.**

TLP – Congo a, en outre, observé le déséquilibre du jeu électoral pendant la campagne électorale, avec notamment l'utilisation des moyens étatiques pour l'organisation de la campagne du président sortant, et les entraves aux libertés de mouvement et de réunion imposées aux candidats de l'opposition. Enfin comme au référendum, dans une certaine mesure la campagne a été le théâtre d'opérations d'achats de consciences.

Par ailleurs, concernant le déroulement à huis clos du scrutin du 20 mars 2016, l'administration a brillé par sa propension à verrouiller les conditions de sa transparence. La RPDH, la Commission Justice et Paix et l'Action Evangélique pour la Paix n'ont pas obtenu les accréditations demandées et nécessaires pour déployer des observateurs électoraux formés à travers tout le territoire. Malgré certaines promesses, ces accréditations n'ont jamais été délivrées, le Ministère de l'Intérieur prétextant un manque de temps. Les procédures d'accréditation ont, en effet, commencé quatre jours avant le jour du scrutin, empêchant, de fait, de répondre à toutes les demandes. Les mille observateurs formés par ces organisations au cours des semaines précédant le scrutin, ont ainsi vu leur engagement pour la vérité et leurs espoirs de participer à une élection transparente anéantis. TLP – Congo dénonce un manque d'indépendance et d'impartialité de la CNEI dans le traitement des demandes observation, illustré par l'accréditation de certaines organisations de la société civile dont les responsables sont membres de la CNEI. La CORAGED¹, par exemple, dont le compte rendu de mission est paru dans la presse², a pu déployer mille observateurs, **tandis que la même demande a été refusée à des institutions telles que les Eglises catholique et évangélique.** Il est évident qu'une plateforme de la société civile ne peut effectuer un travail indépendant en étant à la fois juge et partie. **En réalité, l'opacité systématique entourant l'organisation du scrutin ne pouvait que favoriser la présomption de tricherie au sein de la population et déclencher des contestations.**

¹ *Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile congolaise pour la gouvernance démocratique et électorale*

² *La Semaine Africaine, n°3579 du 29 mars 2016.*

TLP - Congo condamne, en outre, la coupure totale des communications (appels, SMS, internet) du 20 au 24 mars. Présentée comme une mesure sécuritaire, la privation de tout moyen de communication des citoyens congolais est une décision arbitraire, grave et dangereuse. Violation grave de la liberté d'expression, obstacle logistique flagrant au bon déroulement du scrutin et de la compilation des résultats, cette décision a également mis en danger toute la population, la privant par exemple de contacter des secours en cas d'urgence. Les nombreuses réactions internationales (médias, Reporters sans Frontières, Union Européenne, Etats-Unis, France) ont illustré la gravité de cette atteinte aux libertés et ont participé à ternir l'image du Congo à travers le monde.

TLP - Congo se réjouit cependant de la mobilisation sans précédent des citoyens congolais, malgré ces obstacles, le jour du scrutin. Leur participation au scrutin, et surtout la présence massive des électeurs devant les bureaux de vote pour les opérations de dépouillement, témoignent d'un réel engouement en faveur de la vérité. De l'avis de tous les observateurs, les électeurs se sont bien plus mobilisés pour l'élection présidentielle que pour le référendum, malgré un taux de participation annoncé comme plus élevé pour le scrutin du 25 octobre qu'au lendemain du 20 mars.

TLP - Congo interpelle le gouvernement au regard de la situation actuelle. **Quel avenir les Congolais peuvent-ils envisager dans une société qui croule sous le poids des contentieux à répétition ? Dans une société où règne la méfiance entre les gouvernants et les gouvernés, et la paix est offerte en échange contre la passivité et le silence des âmes ?** Est-il possible de conduire le pays vers cette émergence promise lorsque les bases de l'unité nationale sont mises à rude épreuve, les libertés individuelles et collectives violées, et la vérité tronquée ? Le scrutin du 20 mars 2016 ne sera-t-il pas un nouveau précédent à la faiblesse du taux de participation lors des prochaines échéances électorales ?

Dans le souci de défendre la vérité, la paix véritable, et la dignité de tous les Congolais, quelle que soit leur opinion politique, la campagne Tournons la Page – Congo exige :

- L'arrêt immédiat des opérations militaires en cours dans le Département du Pool ;
- Le retour des soldats déployés sur le territoire dans leurs casernes ;
- L'ouverture d'une enquête internationale, impartiale et sereine sur les violences survenues à Brazzaville dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 avril 2016, et depuis, dans le Département du Pool ;
- La transparence sur l'objectif de l'intervention de l'armée dans le Département du Pool, sur les modalités des opérations sur le terrain, et sur le bilan humain et matériel ;
- L'ouverture d'un dialogue franc et sincère entre les acteurs politiques pour solder le contentieux hors du diktat des armes ;
- La libération sans condition des opposants politiques et de toutes les personnes arrêtées en relation avec le contexte électoral;
- Des garanties pour assurer le travail des défenseurs des droits de l'homme ;
- Le respect des conventions internationales en matière de droits et de libertés fondamentales ;
- L'amélioration de la gouvernance électorale pour prévenir les contestations lors des futurs processus électoraux, notamment la mise en place d'une commission électorale véritablement indépendante ;
- La refonte du fichier électoral.

Pour les OSC congolaises, membres de la Campagne Tournons La Page

Action Evangélique pour la Paix (AEP)

Mme Nelly Espérance MFOUTOU KADO

Cercle des Droits de l'Homme et de Développement (CDHD)

Roch Euloge NZOBO

Commission Diocésaine Justice et Paix de Pointe Noire (CDJP)

Brice MACKOSSO

Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP)

Abbé Félicien MAVOUNGOU

Fondation Niosi

Samuel NSIKABAKA

La Conscience Libre

Wilfried KIVOVOU

Mouvement pour la Culture Citoyenne

Anthyme BAYIMINA

Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH)

Trésor NZILA KENDET

Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH)

Christian MOUNZEO

Plate forme pour le respect de la Constitution du 20 janvier 2002

Alex DZABANA WA IBACKA

Réseau d'Association des Jeunes Leaders Congolais (RAJLC)

Me Welcom NZABA